

La violence familiale et la loi

Formation des formateurs



En quoi consiste la formation sur la violence familiale et la loi?

Ce programme de formation explore diverses questions sociales, économiques et de droit criminel et familial. Il a été élaboré par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB), en collaboration avec la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif. Financé par Justice Canada, le programme a été mis à l'essai dans sept communautés du Nouveau-Brunswick au cours de 2005-2006. Il a reçu un accueil extrêmement favorable, et une évaluation officielle l'a qualifié de « meilleure pratique » pour la prévention de la violence familiale et le renforcement des capacités communautaires. La formation est maintenant offerte aux fournisseurs de services intéressés du gouvernement ou du secteur sans but lucratif, aux groupes communautaires et aux personnes ayant des rapports avec des femmes victimes de mauvais traitements dans leur emploi ou leur travail bénévole.

« C'est le meilleur programme de formation que j'ai suivi en 20 ans. » Participant, Atlantic Evaluation Group Inc.

Quel est l'objectif de la formation?

La formation vise à aider les fournisseurs de services, en particulier ceux qui travaillent dans les régions rurales et qui n'ont pas facilement accès à de l'information et à des ressources, à assurer une intervention de qualité face à la violence faite aux femmes grâce à une bonne connaissance des répercussions que peuvent avoir les questions juridiques à tous les niveaux du processus décisionnel et sur les options que croient avoir les femmes aux prises avec la violence dans leurs relations personnelles. L'objectif est de donner aux fournisseurs de services et aux intervenants communautaires les outils et la confiance nécessaires pour fournir aux femmes de l'information juridique exacte et pertinente, en mettant un accent particulier sur ce que les femmes doivent savoir lorsqu'elles se sortent d'une relation de violence.

« L'atelier a été absolument formidable... la documentation, la trousse d'outils, le réseautage... » Participant, Atlantic Evaluation Group Inc.

Qu'est-ce que j'apprendrai?

- Vous en apprendrez davantage sur l'incidence de la violence familiale, sur les théories relatives à la violence, sur les définitions de la violence et sur les effets possibles de la violence familiale sur les femmes victimes de mauvais traitements et sur leurs enfants.
- Vous en apprendrez davantage sur certains des obstacles et des situations uniques et complexes qui découlent des différences entre les sexes, les races, les cultures, les orientations sexuelles et les capacités.
- Vous en apprendrez davantage sur les nouveaux protocoles relatifs à la violence faite aux femmes et sur l'approche plus uniforme et

holistique qu'ils créent pour s'occuper des femmes victimes de mauvais traitements.

- Vous en apprendrez davantage sur les questions de droit familial et criminel qu'il peut être important de comprendre et de faire connaître aux femmes victimes de mauvais traitements.
- Vous en apprendrez davantage sur les questions complexes concernant la sécurité personnelle des victimes.
- Vous apprendrez comment élaborer dans votre organisme ou dans votre vie des politiques et des pratiques qui favorisent l'empathie et le respect et qui tiennent compte de l'importance de réserver son jugement lorsqu'on intervient dans les cas de violence faite aux femmes.
- Vous vous familiariserez avec les techniques employées pour travailler avec des réseaux de prévention de la violence familiale dans votre région afin de contribuer à élaborer des interventions plus efficaces axées sur les femmes victimes de violence familiale.
- Vous apprendrez la valeur de la mise en commun des ressources en vue de favoriser, sur une base collective, une approche unique, des résultats plus positifs et enfin un processus de développement communautaire durable pour répondre aux besoins sociaux et économiques et aux besoins de sécurité et d'information juridique des femmes victimes de mauvais traitements qui vivent dans les régions rurales.

À qui la formation s'adresse-t-elle?

La formation a été conçue pour les fournisseurs de services, les organismes communautaires et les personnes qui travaillent auprès des femmes victimes de violence de la part de leur partenaire intime. Elle devrait intéresser le personnel des maisons de transition, les agents de police, le personnel des hôpitaux, les médecins, les hygiénistes publiques, les intervenants en santé mentale, les travailleurs sociaux, les dirigeants de groupe confessionnel, les réseaux de prévention de la violence familiale et ainsi de suite. Les participants à l'atelier de formation des formateurs pourront utiliser la trousse pour offrir la formation à d'autres personnes qui travaillent dans leur secteur.

Comment la formation est-elle structurée?

La formation est offerte à des groupes de 12 à 18 personnes. Elle est divisée en huit modules offerts au cours d'une journée et demie et fait appel à des techniques d'apprentissage des adultes, c'est-à-dire beaucoup d'exercices, de discussions et de jeux de rôles, plutôt qu'un enseignement purement magistral. Selon les caractéristiques de votre lieu de travail ou de votre collectivité,

nous pouvons facilement adapter les modules en omettant ceux qui ne sont pas nécessaires et en consacrant davantage de temps à ceux qui présentent de nouveaux renseignements et de nouvelles ressources à votre auditoire. Nous pouvons créer sur demande de nouveaux modules axés sur les problèmes uniques d'un secteur particulier, par exemple l'application de la loi ou les soins de santé. La formation est destinée aux formateurs. Ainsi, lorsque vous aurez suivi la formation, vous disposerez des outils nécessaires pour former d'autres personnes dans votre secteur, votre lieu de travail ou votre communauté. L'élément de formation portant sur le développement communautaire est structuré de manière à aider les collectivités à assurer une approche plus coordonnée de l'aide aux femmes victimes de mauvais traitements.

Quels documents sont fournis avec la formation?

- Le relieur à feuilles mobiles de l'animateur qui comprend des instructions pour vous aider à perfectionner vos aptitudes d'animateur. Tous les modules de formation sont inclus dans le relieur à feuilles mobiles, de même que les notes de présentation de l'animateur ou du formateur et le guide du participant.
- Une présentation en PowerPoint et une section sur les ressources.
- Le guide du participant, qui comprend tous les exercices et toute la documentation.
- Un CD-ROM qui renferme tout le contenu du relieur à feuilles mobiles.
- Une boîte de documentation remplie de brochures, de livrets et de ressources sur la violence familiale et le droit de la famille.

« Le manuel (de l'animateur) est très détaillé et complet. Il renferme beaucoup de renseignements utiles et à jour. Il y a de bons exercices, et le manuel est facile à utiliser. » Participant, Atlantic Evaluation Group Inc.

Combien la formation coûte-t-elle?

Le coût par personne dépend de la durée de la formation. Une formation d'une journée et demie portant sur les huit modules de base peut être offerte à 100 \$ le participant. Le SPEIJ-NB négociera les tarifs des autres variantes de la formation.

Comment puis-je organiser la formation dans ma communauté?

Remplissez le formulaire de demande ci-dessous et envoyez-le au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick par télécopieur ou par la poste. Nous exigeons un groupe d'au moins 12 participants. Pensez aux gens de votre communauté ou de votre lieu de travail qui pourraient être intéressés et faites-nous part des dispositions qui auront été prises. Si cela convient, un groupe local peut être invité à accueillir la formation, à trouver des participants et à contribuer à l'organisation locale.

La violence familiale et la loi Formation des formateurs

(Veuillez détacher le présent formulaire et l'envoyer au SPEIJ-NB par télécopieur ou par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous.)

Je demande la formation sur la violence familiale et la loi pour :

- mon lieu de travail;
- un réseau communautaire;
- mon organisme ou groupe.

J'aimerais :

- 8 modules sur une journée et demie;
- quelques modules sur une demi-journée;
- quelques modules sur une journée complète;
- une formation qui incorpore un nouveau module portant sur les questions propres à mon secteur.

Mon secteur est _____

Nombre de participants prévu : _____

Date(s) demandé(e)s pour la formation : _____

Lieu de formation : _____

Organisme ou agence susceptible d'accueillir la formation : _____

Nom : _____

Organisme ou agence : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courrier électronique : _____

Le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB) est un organisme à but non lucratif qui a pour objectif de fournir aux Néo-Brunswickois et aux Néo-Brunswickoises de l'information au sujet du droit. Le SPEIJ-NB reçoit une aide financière et matérielle du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice du Nouveau-Brunswick. Ce projet a été financé par la ministère de justice du Canada.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Téléphone : (506) 453-5369 ou 1 888 236-2444
Télécopieur : (506) 462-5193
www.legal-info-legale.nb.ca

Mars 2006
ISBN: 1-55396-668-6